

Versailles, le 7 novembre 2016

Monsieur le Recteur de l'académie de Versailles
Chancelier des Universités

à

s/c de M. , Chef d'établissement

Rectorat
3, boulevard
de Lesseps
78017
Versailles
Cedex

Délégation
académique aux
relations
européennes,
internationales et à la
coopération

Dossier suivi par :
Lazare PAUPERT
Délégué académique
aux relations
européennes,
internationales et à la
coopération

Tél : 01 30 83 40 12
Lazare.paupert@ac-versailles.fr

Objet : Lettre de mission pour l'année scolaire 2016-2017

Conformément à la circulaire n°2009-172 du 24 novembre 2009, un réseau d'enseignants référents à l'action européenne et internationale (ERAEI) a été créé dans l'académie de Versailles. Celui-ci regroupe à la rentrée scolaire 2016 plus de 200 établissements, collèges ou lycées.

Dans le cadre de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'Ecole de la République, l'ouverture sur l'Europe et le monde voit son importance soulignée : « La mobilité sera également développée pour les élèves, individuellement et collectivement, comme pour les enseignants. Il est souhaitable que l'école permette que chaque élève ait l'occasion de partir en voyage scolaire à l'étranger au moins une fois au cours de la scolarité obligatoire ».

Votre mission *d'enseignant référent à l'action européenne et internationale* s'inscrit aussi dans les objectifs du projet académique 2020 afin de **développer sensiblement la mobilité d'élèves dans le bassin de votre établissement**.

A ce titre et sous la responsabilité du Délégué Académique aux Relations Européennes, Internationales et à la Coopération (DAREIC), vous aurez pour mission durant cette année scolaire de :

- ✓ De façon générale, initier des actions de nature à développer, promouvoir et valoriser les projets d'ouverture européenne et internationale (diffusion de vidéos sur Viaeduc, par exemple).
- ✓ Mettre en place au moins deux nouveaux projets eTwinning.
- ✓ Initier un ou des nouveaux projets permettant la mobilité, a minima, de 50 élèves et la mise en place d'au moins deux nouveaux partenariats.
- ✓ Favoriser la remontée d'informations statistiques notamment dans le cadre de l'enquête du Portail Orquestra : Ouverture européenne et internationale des établissements (publication en fin d'année scolaire).

Cette mission sera assortie d'une allocation annuelle sur la base d'une IMP (indemnité pour mission particulière).

Vous rendrez compte de votre activité auprès du Délégué Académique aux Relations Européennes, Internationales et à la Coopération (DAREIC).

Daniel FILATRE